



Attouchement sur mineurs.

Par **lila14**, le **28/02/2013** à **02:32**

Bonjour, j'ai porté plainte la semaine dernière pour attouchement sur mineur. J'ai rendez-vous la semaine prochaine à la médecine légale, je ne comprends pas vraiment pourquoi, mais si ça peut être utile. Du coup je voulais savoir ensuite que va-t-il se passer ? Je sais que je vais devoir voir un psy, pour voir si je ne mens pas, oui mais après ?

merci de vos réponses